

Pour une pédagogie différenciée et l'aide individualisée

► Qu'est ce que la pédagogie différenciée ?

Une définition de la pédagogie différenciée a été donnée en 1980 par l'Inspection Générale de L'Education Nationale : « *[La pédagogie différenciée] est la démarche qui cherche à mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage, afin de permettre à des élèves d'âges, d'aptitudes, de comportements, de savoir-faire hétérogènes mais regroupés dans une même division, d'atteindre par des voies différentes les objectifs communs ou en partie communs* ».

En résumé, la pédagogie différenciée est une démarche qui, en variant les méthodes et les approches pédagogiques pour s'adapter à toutes les formes de différences entre élèves, a pour but de permettre à chaque élève :

- d'atteindre les objectifs minimaux nécessaires à la formation dans chaque discipline ;
- de progresser quelque soit son niveau de départ (les élèves les plus avancés comme les plus en difficulté doivent pouvoir progresser !)

Ainsi, pour Jean Pierre Astolfi, différencier la pédagogie, c'est varier les méthodes pédagogiques dans l'année et à l'intérieur d'une séance, que ce soit pour faire acquérir aux élèves des savoir-faire ou des notions.

► Différenciation successive et différenciation simultanée

La différenciation successive consiste à alterner dans la même séance, différents outils et différentes situations d'apprentissage. Concrètement, le professeur alterne les supports (manuels, carte murale, transparent, TICE, vidéo, TNI, ...) et les méthodes pédagogiques employées (cours dialogué, exposé, travail en autonomie, travail en groupe, au CDI, activités expérimentales, situations-problèmes, ...) au cours d'une même séance. La plupart des enseignants appliquent cette méthode au moins à l'échelle de l'année scolaire.

La différenciation simultanée consiste à proposer aux élèves des activités diverses, précisément définies pour chacun d'eux et correspondant à leurs besoins. Il s'agit donc, soit d'atteindre les mêmes objectifs mais par des chemins différents, soit de poursuivre des objectifs différents.

► Des exemples

Les élèves réalisent des exercices qui leur sont demandés à des vitesses différentes et avec des niveaux d'exigence variables.

On propose, pour une même activité, des formulations de questions différentes car c'est souvent la compréhension de ces questions qui est le premier obstacle pour un élève en difficulté.

Les élèves travaillent sur les mêmes contenus à partir de documents différents, variés dans leur complexité.

► **L'aide individualisée**

« *L'aide individualisée est apportée à des élèves, constitués en petits groupes (huit élèves au maximum), qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou présentent des lacunes plus profondes que l'enseignement [...] ne peut résoudre* ». (BO n° 25 du 24 juin 1999)

Elle a aussi pour objectifs : « redonner confiance aux élèves / leur offrir la possibilité de s'interroger sur leurs difficultés / acquérir peu à peu une autonomie et de nouvelles compétences pour rentrer dans la logique du travail qui leur est demandé ».

Le BO n°21 du 27 mai 1999 affirme surtout ce que l'aide individualisée n'est pas : « ni une répétition du cours, ni une étude surveillée ».

Si elle permet une entrée disciplinaire, l'aide individualisée doit aussi être une démarche pédagogique qui touche le mode de fonctionnement de l'élève (l'amener à s'interroger par exemple sur le sens des difficultés qu'il rencontre).

On peut donc dire qu'il ne s'agit de refaire les mêmes exercices pour vaincre la difficulté mais d'une nouvelle approche du travail scolaire.

► **Les pistes pédagogiques en aide individualisée**

Le point important est de faire s'exprimer l'élève sur ses difficultés, ses besoins, ses attentes et les représentations qu'il en a. Il s'agit, pour l'enseignant non seulement d'avoir en tête les objectifs de sa discipline et en réserve des pratiques formatives à proposer, mais surtout d'arriver l'esprit libre, ouvert et disponible.

Une fois l'élève convaincu qu'il peut profiter de cette aide, il faut mettre en place une pédagogie du contrat avec des objectifs mesurés et des activités appropriées.

- En français : la finalité de l'aide individualisée est de faire acquérir aux élèves une meilleure maîtrise de la langue, nécessaire à la compréhension des différents contenus disciplinaires.

- En mathématiques : l'aide est d'abord consacrée à faire prendre conscience aux élèves de la nature de leurs difficultés et à leur donner les moyens de remédier à certaines lacunes.

► **Des exemples**

En mathématiques, à partir d'un énoncé de problème, demander aux élèves d'explicitier avec leurs propres mots ce qu'ils comprennent ou ne comprennent pas dans une consigne.

En français, à partir d'un repérage préalable des erreurs les plus fréquentes, dictée d'un texte adapté. Les élèves proposent au groupe leur version. Dans l'échange qui suit, chacun est amené à expliciter les règles orthographiques ou grammaticales qu'il a appliquées.